

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
DU PLATEAU
DE PLOUDIRY**

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES

CAHIER DES CHARGES

Personne publique : Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry
Représentée par Monsieur le Président

Objet de la consultation :

ACQUISITION D'UN CAMION-BENNE

Etablie en application du code des Marchés Public

La procédure de consultation utilisée est la suivante :
Procédure adaptée
Lot unique

**Date limite de remise des offres :
MERCREDI 20 JUILLET 2016
à 12 heures.**

sipp

Maître d'ouvrage :

Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry

Route de Ploudiry

29800 LA MARTYRE

SOMMAIRE

I – Partie administrative

1. Objet du marché – dispositions générales

- 1.1 - Objet du marché
- 1.2 - Mode de consultation
- 1.3 - Décomposition en lots
- 1.4 - Délai de validité des offres
- 1.5 - Présentation des offres
- 1.6 - Sélection des candidatures et jugement des offres
- 1.7 - Conditions d'envoi ou de remise des offres
- 1.8 - Renseignements complémentaires

2. Pièces constitutives du marché

- 2.1 - Pièces particulières
- 2.2 - Pièces générales

3. Durée du marché – reconduction – résiliation

- 3.1 - Durée du marché
- 3.2 - Reconduction
- 3.3 - Conditions de résiliation

4. Définition de la prestation – modalités – exécution

- 4.1 - Commande
- 4.2 - Lieu et conditions de livraison

5. Opération de vérification et décisions après vérification – transfert de propriété

6. Pénalités de retard

7. Mode de détermination des prix

8. Révision des prix

9. Paiements

- 9.1 - Mode de règlement
- 9.2 - Intérêt moratoires
- 9.3 – Facturation

II – Partie technique

10. Caractéristiques techniques

III – Proposition valant acte d’engagement

11. Contractant (s)

12. Unité monétaire

13. Paiements

14. Proposition du candidat

Annexes

- DC1 - Lettre de candidature
- DC2 - Déclaration du candidat

I – Partie administrative

1. Objet du marché – dispositions générales

1.1 - Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'acquisition d'un camion-benne

1.2 - Mode de consultation

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

1.3 - Décomposition en lots

Ce marché à procédure adaptée ne comporte qu'**UN** seul lot.

1.4 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

Durant ce délai, le soumissionnaire reste engagé par son offre.

1.5 - Présentation des offres

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement sur le site de l'Association des maires du Finistère 29 (AMF29).

<http://amf29.asso.fr/>

Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes, datées et signées par eux :

- La lettre de candidature (imprimé DC1)
 - La déclaration du candidat (imprimé DC2)
 - Le présent Cahier des charges valant acte d'engagement dûment complété, daté et signé
 - Le devis descriptif
 - La fiche technique du matériel proposé
- L'absence de la fiche entraînera le rejet de l'offre**

Les imprimés DC1 et DC2 sont téléchargeables sur le site www.minefe.gouv.fr; rubrique marchés publics - formulaires

1.6 - Sélection des candidatures et jugement des offres

Critère de sélection des candidatures :

Le jugement des offres s'effectuera en application de l'article 52 du Cod des Marchés Publics et portera sur les renseignements demandés à l'article 1.5.

Critères de jugement des offres :

Le jugement des offres s'effectuera en application de l'article 53 du Code des Marchés Publics et portera sur les critères pondérés suivants :

1 La valeur technique du matériel proposé (50%), d'après la fiche technique de celui-ci, sur

- Les éléments listés à l'article 10 : caractéristiques techniques,
- L'ergonomie,
- La sécurité
- La facilité d'entretien
- La protection de l'environnement

Ces éléments seront pondérés selon le système de notation ci-après

- Non fourni = 0
- Insuffisant (inférieur au cahier des charges) = 1
- Conforme au cahier des charges = 2.

2 Le prix de la fourniture, toutes taxes comprises mentionné à l'article 14 (proposition du candidat) du présent cahier des charges (50%),

3 Démonstration :

A la demande du Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry (SIPP), afin d'optimiser le jugement des offres, le matériel proposé devra être montré sur le site de l'établissement public, à l'occasion d'une commission des services techniques. Le Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry fixera le jour et l'heure de la démonstration en fonction des offres déposées.

1.7 - Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres seront présentées, en langue française et en euros, sous pli cacheté.

Les candidats ne peuvent adresser leurs offres que sur support papier. La transmission par voie électronique est interdite.

L'offre sera présentée sous pli cacheté en 2 enveloppes :

- L'enveloppe 1 fermée portera la mention

ENVELOPPE N°1

Offre pour : Acquisition d'un camion-benne

L'adresse du soumissionnaire :

L'adresse du destinataire :

Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry
Route de Ploudiry
29800 LA MARTYRE

☞ L'enveloppe contiendra les documents suivants : DC1 – DC2 – fiche technique

- L'enveloppe 2 fermée portera la mention

ENVELOPPE N°2

Offre pour : Acquisition d'un camion-benne

L'adresse du soumissionnaire :

L'adresse du destinataire :

Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry
Route de Ploudiry
29800 LA MARTYRE

☞ **L'enveloppe contiendra les documents suivants : le présent acte d'engagement et le devis descriptif.**

Les offres devront être envoyées par courrier ou remises contre récépissé à l'adresse suivante :

**Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry
Route de Ploudiry
29800 LA MARTYRE**

☞ **Avant la date et heure limites indiquées sur l'avis d'appel public à concurrence.**

1.8 - Renseignements complémentaires

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement sur le site de l'Association des maires du Finistère 29 (AMF29).

<http://amf29.asso.fr/>

Renseignements d'ordre :

- Technique : CLOAREC Dominique au 06.80.60.33.75
- Administratif : GALLON Sylvie au 02.98.25.16.52

2. Pièces constitutives du marché

2.1 - Pièces particulières

Le présent Cahier des charges **valant Acte d'engagement**, complété, daté et signé.

2.2 - Pièces générales

Les documents applicables étant ceux en vigueur lors de l'exécution du marché, il s'agit :

- du Cahier des Clauses Administratives Générales de fournitures courantes et de prestations de services,
- de l'ensemble des textes législatifs et réglementaires s'appliquant dans le cadre du présent marché.

3. Durée du marché – reconduction – résiliation

3.1 - Durée du marché

Trois mois à compter de la date de notification du marché au titulaire.

3.2 - Reconduction

Sans objet

3.3 - Conditions de résiliation

Les différents cas de résiliation sont ceux prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics et aux Articles 24 à 32 du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics de fournitures et de services.

4. Définition de la prestation – modalités – exécution

4.1 - Commande

La commande sera formalisée par l'émission d'un bon de commande, pour le montant du marché, signé par Monsieur le Président.

Le délai de livraison sera fixé dans la partie III – Proposition valant acte d'engagement.

Le décompte du délai se fera à partir de la date de réception du bon de commande par le fournisseur.

Les pénalités de retard s'appliqueront au-delà de ce délai.

Le bon de commande émis comportera :

- Le nom et l'adresse du titulaire du marché
- La référence du marché (dénomination)
- La date d'émission du bon de commande
- Le lieu de livraison
- La désignation du matériel livré
- Le délai de livraison
- Le prix H.T.
- Le taux et le montant de la TVA
- Le prix total TTC
- Le nom et l'adresse où le fournisseur devra adresser les factures.

Ordonnateur : Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry
Comptable Public assignataire des paiements : Madame le Trésorier Principal de
LANDERNEAU – 589, rue de Brest – BP 709 – 29207 LANDERNEAU CEDEX

Imputations :

- Chapitre : 21
- Compte : 2182
- Opération : 0205

4.2 - Lieu et conditions de livraison

Lieu de livraison :

Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry
Route de Ploudiry 29800 LA MARTYRE

Personne à prévenir **impérativement** avant la livraison :
Monsieur Dominique CLOAREC au 06.80.60.33.75

Les matériels voyagent au frais et risques du titulaire du marché. Les frais d'emballage, de manutention et d'une manière générale toutes les sujétions nécessaires pour assurer les meilleures conditions de livraison, demeurent sous la seule responsabilité et à la charge du titulaire du marché.

Durant l'exécution du marché, le titulaire qui participe à la livraison du matériel commandé devra se conformer à toutes les directives, notices et consignes formulées par le SIPP, notamment, celles relatives à la sécurité des fonctionnaires et des usagers du matériel commandé.

Le matériel livré doit répondre à l'ensemble des normes, nationales et européennes imposées, notamment en matière de sécurité et de la protection de l'environnement.

5. Opération de vérification et décisions après vérification – transfert de propriété

Des opérations de contrôle, seront effectuées par l'agent réceptionnaire du matériel afin de vérifier que celui-ci correspond en tous points à l'attente du SIPP conformément à l'Article 18 à 22 du CCAG de fournitures courantes et services.

Il ne pourra être réclamé aucune indemnisation par le titulaire du marché pour le matériel constaté non conforme par l'agent réceptionnaire de la commande.

Dans ce cas, le matériel devra être repris par le fournisseur, à ses frais.

En tous points seront appliquées les dispositions prévues à cet effet dans le CCAG de fournitures courantes et de services.

6. Pénalités de retard

Les pénalités de retard seront appliquées, le cas échéant, conformément aux dispositions prévues au CCAG et calculées par l'application de la formule suivante :

$$P = \frac{V \times R}{1\ 000}$$

P : montant de la pénalité

V : prix HT de la fourniture

R : nombre de jours calendaires de retard

Les pénalités de retard sont encourues du simple fait de la constatation du retard par le SIPP.

7. Mode de détermination des prix

Le matériel faisant l'objet du présent marché sera réglé par application du prix unitaire et forfaitaire du camion benne et des options figurant au présent Cahier des charges, à l'article 14 du chapitre III, proposition valant acte d'engagement, au matériel commandé, livré, frais de transport inclus, à l'adresse mentionnée sur le bon de commande.

Le prix unitaire et forfaitaire comprendra également les prestations prévues par le constructeur et le fournisseur pendant la période de garantie et les frais de carte grise.

8. Révision des prix

Sans objet

9. Paiements

9.1 - Mode de règlement

Le paiement s'effectuera par mandatement administratif suivant les règles de la comptabilité publique et celle prévues par le Code des marchés Publics.

Le délai maximum de paiement est de 30 jours à réception de la facture.

9.2 - Intérêt moratoires

Conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics, il est ici précisé que le dépassement du délai ,de paiement de 30 jours, ouvre de plein droit et sans autres formalités pour le titulaire du marché, le bénéfice d'intérêts moratoires à compter du jours suivant l'expiration du délai mentionné à l'article 9.1 du présent document ; le taux des dits intérêts moratoires est le taux d'intérêt légal en vigueur à la date de laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

9.3 - Facturation

Le paiement s'effectuera **après service fait**, (livraison réceptionnée et conforme) sur présentation d'une facture établie en un seul original au :

Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry
Route de Ploudiry
29800 LA MARTYRE

Cette facture portera uniquement sur l'acquisition du camion-benne.

La facture devra impérativement être accompagnée d'un RIB ou d'un RIP.

En cas de changement de RIB ou de RIP en cours d'exécution du marché, le titulaire s'engage à en informer le Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry par courrier auquel sera joint le nouveau relevé.

II – Partie technique

Le candidat devra joindre à son offre la fiche technique du matériel proposé.

Le matériel livré devra répondre à l'ensemble des normes, nationales et européennes applicables, notamment en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

L'absence de fiche technique du camion benne proposé entraînera le rejet de l'offre.

Le candidat mentionnera la durée de la garantie, qui sera au minimum de deux ans, associé au matériel sans qu'il y ait incidence sur le prix.

10. Caractéristiques techniques

10.1 Véhicule

- Neuf ou d'occasion
- Kilométrage 0 à 20 000 kms maximum
- PTAC : 3,5 tonnes

10.2 Utilisation du camion-benne

Transport de :

- Matériaux de construction
- Matériaux de VRD
- D'outillage divers
- Déchets verts (produit de tonte)

10.3 Moteur

- Puissance nominale : mini 120 ch au régime nominal
- Gaz rejetés conformes à la réglementation en vigueur
- Consommation à la puissance nominale maxi à préciser dans l'offre

10.4 Transmission

- Transmission par propulsion
- Roues jumelées à l'arrière

10.5 Cabine & coffre

- Simple cabine 3 places assises, équipées de ceinture de sécurité
- Coffre de rangement outillage à l'arrière de la cabine – hauteur 1,4 m minimum
- Poste de radio

10.6 Equipements électriques

- Batterie 12 volts
- Coupe-batterie

10.7 Eclairage et sécurité

- Eclairage de route réglementaire AV et AR
- 2 gyrophares sur le toit de la cabine
- Un tri-flash escamotable
- Bandes réfléchissantes rouges et blanches réglementaires.

10.8 Préparation

- Crochet mixte d'attelage,
- Plaques d'immatriculation

10.9 Garanties

- 2 ans pièces et main d'œuvre

10.10 Documents à fournir

- Manuel d'utilisation et d'entretien sur support papier
- Certificat de conformité à la réglementation applicable (sécurité, protection de l'environnement ...)
- Carte grise

OPTIONS :

- Surélévation grillagée, du plateau, escamotable hauteur maximum 0,50 m.

III – Proposition valant acte d'engagement

ACQUISITION D'UN CAMION-BENNE

Marché à procédure adaptée
passé en application de l'article 28 du Code des marchés Publics

Maîtrise d'œuvre	Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry Route de Ploudiry 29800 LA MARTYRE
Responsable du pouvoir adjudicateur	Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry
Comptable public assignataire des paiements	Monsieur le Trésorier Principal Centre des Finances publiques de Landerneau Maison des services publiques 59, rue de Brest BP 709 29207 LANDERNEAU CEDEX
Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'Art. 109 du Code des marchés Publics	Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry ou Monsieur le Trésorier Principal de LANDERNEAU (chacun en ce qui les concerne).

11. Contractant (s)

Je soussigné, (nom et prénoms)

Agissant en mon nom (au nom et pour le compte de la société) (*Intitulé complet et forme juridique de la société*)

Au capital de

Ayant son siège social à (*adresse complète, numéro de téléphone, numéro de fax et courriel*)

Immatriculation à l'INSEE :

Numéro d'identité de l'établissement **SIRET** :

Code d'activité économique principal **APE** :

Numéro d'inscription :

Au registre du commerce et des sociétés de

Au répertoire des métiers de

Après avoir pris connaissance du Cahier des charges et des documents qui y sont mentionnées,
☞ et après avoir établi la lettre de candidature (DC1) et les attestations et déclarations prévues
aux articles 44 à 46 du Code des marchés Publics,
M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations du document visé ci-dessus, à livrer
le matériel dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me lie** toutefois que si son acceptation **m'est** notifiée dans le délai de
CENT VINGT JOURS (120) à compter de la date limite de remise des offres fixée par l'Avis
d'appel public à la concurrence.

12. Unité monétaire

L'Unité monétaire demandée par le Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry est l'**EURO**.

13. Paiements

Le Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry se libérera des sommes dues au titre du
présent marché en faisant porter le montant au crédit en compte ouvert au nom de :

Nom :

Raison Sociale :

Banque, centre de chèques postaux, trésor Public :

Adresse :

IBAN :

BIC :

14. Proposition du candidat

Désignation du matériel	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant total en HT
Camion-benne <i>(Le prix inclut la livraison, les frais de transport, ainsi que les prestations prévues par le constructeur et le fournisseur pendant la durée de la garantie et la carte grise).</i>	1		
Prix de l'option			

Délai de livraison à compter de la date de réception de la commande :

Fait en un seul original

Lieu et date :

Signature et cachet de la société

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A LA MARTRE, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Le Président,
Jean Jacques PITON

Date d'effet du marché

Reçu l'avis de réception postale
de la notification du marché

Signé le
par le signataire.